



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles

Question écrite n° 11173

Texte de la question

M. Daniel Vachez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions de la transposition des directives assurances européennes dans le code de la mutualité. Celle-ci suscite l'inquiétude du mouvement mutualiste qui commémore cette année le centenaire des premières lois sur la mutualité sociale. Il craint, en effet, que les valeurs d'équité et de solidarité qui fondent le mouvement mutualiste depuis son origine ne soient mises à mal par cette transposition. Alors qu'aujourd'hui, en France, une personne sur quatre renonce à des soins pour des questions financières et qu'un chômeur sur deux ne peut accéder à une couverture sociale complémentaire, le mouvement mutualiste joue plus que jamais un rôle déterminant dans la défense de l'égalité d'accès aux soins. En conséquence, il lui demande quelle attitude le gouvernement entend adopter concernant la transposition des directives assurances européennes et quelles mesures il compte mettre en oeuvre pour assurer la pérennité du mouvement mutualiste dans la fidélité à ses missions et à ses valeurs.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est conscient du rôle social particulier joué par la mutualité dans le domaine de la protection sociale. Les mutuelles du code de la mutualité et les institutions de prévoyance du code de la sécurité sociale sont entrées, à leur demande, dans le champ des directives européennes relatives à l'assurance en 1992. La transposition de ces directives dans le droit des institutions de prévoyance a été réalisée par la loi du 8 août 1994. En ce qui concerne les mutuelles, il importe de prendre en compte de la spécificité du mouvement mutualiste français et de préserver son identité. Dans le respect des engagements internationaux de la France, le Gouvernement s'attache à trouver des solutions préservant au mieux les principes mutualistes de solidarité qui doivent demeurer un élément essentiel de notre système de protection sociale.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Vachez](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11173

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 1998, page 1291

Réponse publiée le : 25 mai 1998, page 2885